



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 septembre 2017

Délibération n° 2017-2015

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Projet de renouvellement urbain du quartier de Terrailon - Mission de relogement 2017 - Attribution d'une subvention à Alliade habitat

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, M. Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mmes Sarselli, Servien, MM. Sturla, Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à Mme Bouzerda), Mme Poulain (pouvoir à M. Grivel), M. Aggoun, Mme Berra (pouvoir à M. Huguet), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Guillard), Lebuhotel (pouvoir à M. Sturla), Roche (pouvoir à M. George), Sécheresse (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : Mme Burillon.

Conseil du 11 septembre 2017**Délibération n° 2017-2015**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Bron

objet : **Projet de renouvellement urbain du quartier de Terraillon - Mission de relogement 2017 - Attribution d'une subvention à Alliade habitat**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de renouvellement urbain du quartier de Terraillon fait l'objet d'une convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) signée le 22 février 2008. Ses objectifs sont la redéfinition d'une armature urbaine cohérente, la restructuration des copropriétés en unités de petite taille dans un souci de meilleure appropriation et de gestion, le renouvellement et la diversification de l'offre de logements au travers d'opérations de démolition-reconstruction. Le programme de démolition est établi à 390 logements.

Le partenariat entre Alliade habitat, la Commune de Bron et la Métropole de Lyon est formalisé depuis 2006 autour des objectifs de relogement liés au renouvellement urbain. Une convention tripartite, par délibération du Conseil n° 2006-3496 du 10 juillet 2006, portait sur la période 2006-2010 et a été prolongée par un avenant approuvé par délibération du Conseil n° 2010-1306 du 15 février 2010. Depuis, des conventions financières sont adoptées annuellement pour assurer la continuité du relogement opérationnel dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Terraillon à Bron.

La première phase du projet de renouvellement urbain porte sur le secteur Caravelle. Les relogements sont achevés et les travaux d'aménagement sont en cours. La deuxième phase concerne la copropriété Terraillon et fait l'objet d'une zone d'aménagement concerté (ZAC). Le relogement est en cours sur la copropriété où près de 200 ménages sont concernés. A ce jour, plus de 90 % des familles vivant sur la zone de démolition de Terraillon ont été relogées.

Au vu de ces éléments, il apparaît nécessaire de poursuivre la mission de relogement pour l'année 2017.

Sous la coordination de l'équipe-projet "politique de la ville" basée à la Maison du Terraillon, Alliade habitat, en qualité de maître d'ouvrage de la mission "relogement", s'engage à :

- accompagner le relogement des ménages selon leur statut d'occupation et notamment avec une attention particulière aux ménages les plus en difficultés,

- assurer le suivi des opérations de relogement par le renseignement des différents outils de suivi et la centralisation des différentes sources d'informations en lien avec le groupe opérationnel relogement.

Le montant global de la mission de relogement est évalué à 60 755 € TTC pour l'année 2017. Le plan de financement ci-dessous prévoit une participation financière de la Métropole à hauteur de 30 377 € TTC.

Ledit plan de financement s'établit comme suit :

	Répartition	Montant	Montant 2016 pour rappel
ANRU	34 %	20 657 €	32 844 €
Métropole de Lyon	50 %	30 377 €	48 300 €
Commune de Bron	8 %	4 860 €	7 728 €
Alliade habitat	8 %	4 861 €	7 728 €
Total	100 %	60 755 €	96 600 €

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 30 377 € au profit d'Alliade habitat, pour la poursuite de la mission relogement dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Terraillon à Bron au titre de l'année 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon, la Commune de Bron et Alliade habitat, définissant, notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 515 - opération n° 0P17O4519.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 13 septembre 2017.